

## NOUS METTONS EN PLACE DES MESURES SANITAIRES POUR LA SECURITE DE TOUS



**Pendant la durée de l'épidémie,  
nous privilégions les contacts par téléphone, courriel ou l'espace client.**



**Seuls les clients ayant un rendez-vous seront reçus à l'office**



En appelant le 02 37 37 70 02, vos appels seront pris en charge par une plateforme téléphonique qui prendra les messages. Vous serez rappelés par un collaborateur de l'office pour traiter votre demande.



Pour la signature des actes, nous privilégions les signatures à distance ou par procuration.

### **Si vous devez venir à l'étude :**



Tout document sera déposé dans la boîte aux lettres.



Toute personne venant dans l'étude doit se munir d'un masque.



Dès l'entrée, appliquer du gel hydroalcoolique mis à disposition.



Un balisage au sol permet de respecter les distances de sécurité.



Les poignées de mains ne seront malheureusement pas possibles.



Lors des rendez-vous de signature, seuls les signataires pourront être présents.  
Merci de votre ponctualité et de vous munir d'un stylo.

**NOUS PRENONS AINSI SOIN LES UNS DES AUTRES.**